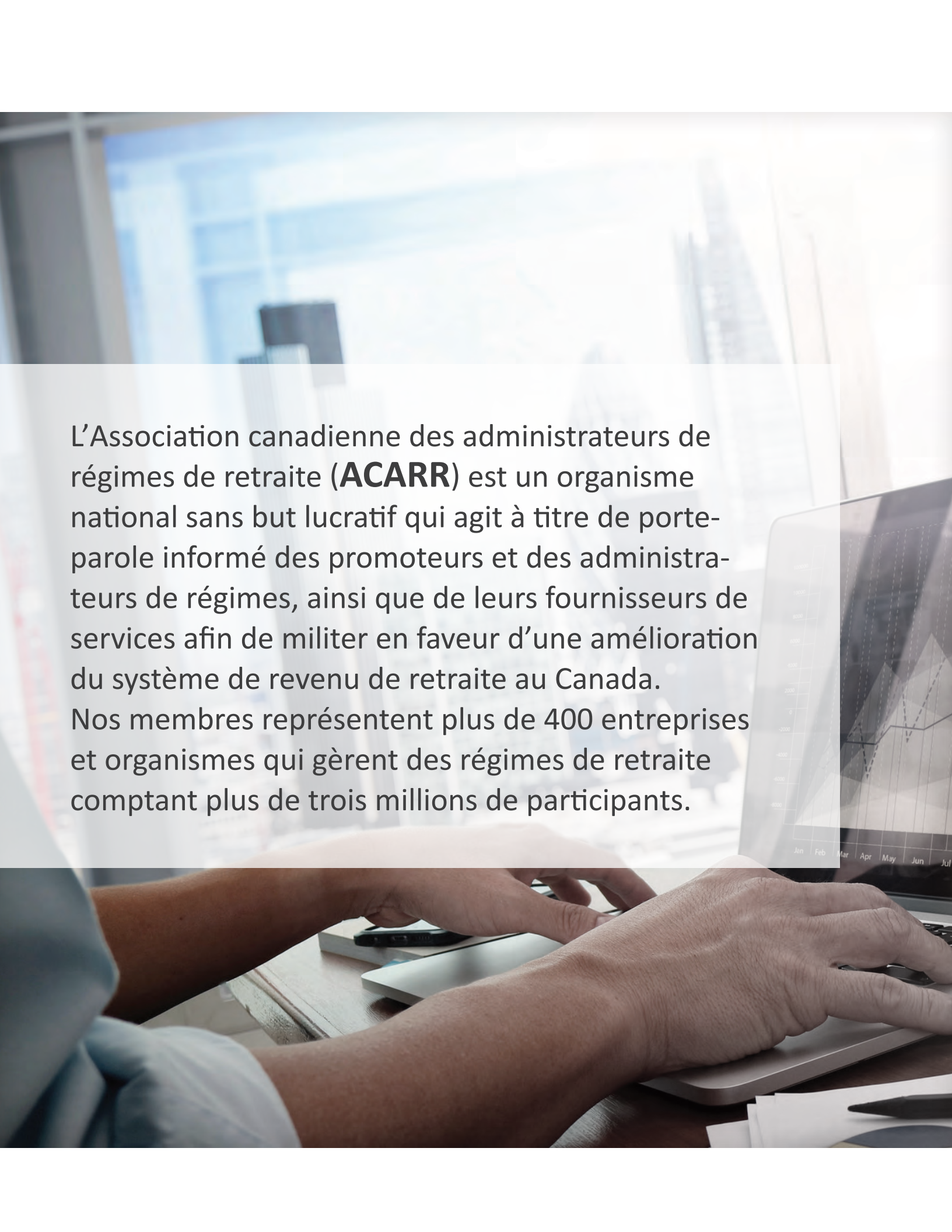


# RAPPORT ANNUEL 2015-2016 de l'ACARR



ACPM | ACARR  
1976 - 2016

*Au service du secteur du revenu de retraite depuis 40 ans.*

A person's hands are shown typing on a laptop keyboard. The laptop screen displays a line graph with a grid. The background is a blurred city skyline with tall buildings. The text is overlaid on a semi-transparent white box.

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (**ACARR**) est un organisme national sans but lucratif qui agit à titre de porte-parole informé des promoteurs et des administrateurs de régimes, ainsi que de leurs fournisseurs de services afin de militer en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada. Nos membres représentent plus de 400 entreprises et organismes qui gèrent des régimes de retraite comptant plus de trois millions de participants.



## TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques	2
Valeurs	3
Message du président	4
Conseil d'administration national 2015–16	6
Comités du Conseil	8
Représentation	10
Comités nationaux	12
Rapport du Comité de vérification et des finances	13
Conseil national	14
Conseils régionaux	16
Activités supplémentaires	18
Adhésion	20
Prix de reconnaissance pour bénévolat	22
Membres exécutifs	23
Commanditaires du Congrès National de 2015	24
Bureau National	25



# Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques

## VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada.

## MISSION

L'ACARR est un organisme national, formé de membres bénévoles, qui agit à titre de porte-parole informé des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite au Canada ainsi que de leurs fournisseurs de services afin de militer en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada.

## PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes suivants dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

### **La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait comprendre un amalgame approprié de composantes du troisième pilier, à caractère volontaire, et de composantes des premier et deuxième piliers, à caractère obligatoire.

### **Une couverture provenant du troisième pilier**

En matière de revenu de retraite, on devrait favoriser une couverture provenant du troisième pilier, qui jouerait un rôle important et continu au sein du système de revenu de retraite du Canada.

### **Un revenu suffisant, offrant la sécurité**

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient, ensemble, permettre aux Canadiens de bénéficier d'un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité.

### **L'abordabilité**

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient être abordables, tant pour les employeurs que pour les employés.

### **L'innovation dans la conception des régimes**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser la conception de régimes du troisième pilier et permettre l'innovation à cet égard.

### **L'adaptabilité**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

### **L'harmonisation**

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient être harmonisés.



## **La priorité accordée aux membres**

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

## **Le talent**

Le rôle primordial joué par notre principale ressource : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées.

## **La prise en compte réfléchie**

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

## **La clarté**

La clarté de la législation, des règlements et des instruments de revenu de retraite.

## **La bonne gouvernance**

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration, tant en ce qui concerne le système de revenu de retraite que notre Association.

## **La gestion des ressources**

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

## **L'obligation de rendre compte**

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.

# Message du président

PORTE-PAROLE DU SECTEUR DES RÉGIMES DE RETRAITE DU CANADA



**Hugh Wright**  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

L'ACARR aide à définir l'ordre du jour du débat sur la suffisance du revenu de retraite, et répond aussi aux initiatives lorsqu'elles se présentent. Pendant toute l'année, l'ACARR a milité activement, dans tout le pays, en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et durable au Canada. Nous avons élaboré un plan de représentation orienté vers l'avenir afin de guider nos activités pour l'année qui s'en vient.

L'année dernière, l'ACARR a organisé une « table ronde des leaders » avec des dirigeants d'entreprise et de syndicat afin de cerner les points d'entente dans le débat sur le revenu de retraite et de mettre sur pied un forum en vue d'un dialogue continu. Ce forum a permis de déterminer les principaux défis, de discuter des solutions possibles et de créer un cadre potentiel pour des mesures supplémentaires.

Nos principaux secteurs d'activité de représentation sont guidés par trois exposés de position fondamentaux de l'ACARR publiés au cours de l'année précédente :

- (i) Capitalisation des régimes à prestations déterminées – nous avons milité en faveur d'une nouvelle norme de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées;
- (ii) Principes concernant les régimes de retraite publics obligatoires – nous avons défini une série de principes pour évaluer toute bonification des régimes de retraite publics obligatoires;
- (iii) Rapport complémentaire sur les régimes à prestations cibles – nous avons principalement mis l'accent sur la conversion des régimes existants en régimes à prestations cibles. Ce document accompagne le Rapport sur les régimes à prestations cibles, publié pour la première fois en mars 2012.

Durant l'année, des efforts de représentation considérables ont été déployés afin de réfléchir et de répondre à la proposition du gouvernement de l'Ontario de créer un Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO). L'accent a été mis sur l'incidence que le RRPO pourrait avoir sur les instruments d'épargne-retraite déjà existant.

Des réformes importantes ont été engagées dans le domaine de la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées, s'écartant initialement de la norme en matière de capitalisation du déficit de solvabilité.

Le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi no 57, éliminant ainsi le recours à l'évaluation de solvabilité pour déterminer les cotisations requises et la remplaçant par un modèle de capitalisation plus nuancé qui donnera lieu à des cotisations plus prévisibles. Cela augmentera la viabilité des régimes de retraite à prestations déterminées tout en assurant la sécurité des prestations pour les bénéficiaires des régimes. L'Ontario a maintenu ses mesures temporaires d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité et a annoncé qu'un examen complet du mode de capitalisation du déficit de solvabilité sera effectué au cours de l'année à venir.

L'ACARR a formé un Conseil fédéral composé de régimes sous réglementation fédérale afin de se pencher sur les enjeux relatifs aux régimes avec l'organisme de réglementation fédérale. Le Conseil fédéral a commencé ses activités l'an dernier. Il a organisé une première rencontre avec des représentants du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et a milité pour diverses questions fédérales d'ordre législatif et réglementaire. Le nouveau Conseil est un ajout appréciable au réseau existant de l'ACARR, qui est constitué de six conseils régionaux.

L'ACARR a également milité en faveur de la mise en œuvre continue et harmonieuse des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) au Canada, comme outils supplémentaires permettant de soutenir l'épargne-retraite.

Une nouvelle initiative clé mise en œuvre l'an dernier concerne la littératie financière, une priorité que nous avons cernée dans notre plan stratégique. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a consacré davantage de ressources à la promotion de la littératie financière afin d'aider les Canadiens à s'y retrouver dans l'univers complexe de la stabilité et des placements financiers. Avec l'appui de Jane Rooney, chef du développement de la littératie financière du Canada, l'ACARR a lancé un site Web sur la littératie en matière de retraite qui est axé sur des sujets liés spécifiquement au revenu de retraite. Il comporte trois sections sur les régimes d'épargne gouvernementaux, en milieu de travail et individuels, ainsi qu'une section spéciale sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC).

Depuis son lancement en janvier, le site a été visité par de nombreux Canadiens sur tout le territoire et ses pages ont été consultées des milliers de fois. Nous nous réjouissons de continuer à améliorer le site Web et de sensibiliser davantage les gens, car la littératie en matière de retraite est un processus continu qui peut permettre d'améliorer la compréhension des solutions de retraite qui sont offertes aux Canadiens de tous âges. L'ACARR travaillera encore une fois avec le programme fédéral de littératie

*L'ACARR a terminé une autre année couronnée de succès en tant que principal défenseur des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite du Canada et leurs fournisseurs de services apparentés. Cette dernière année a été témoin de la poursuite d'un débat public important dans le domaine de la concordance du revenu de retraite, comme le paysage de revenu de retraite au Canada continue d'évoluer rapidement.*

financière afin de fournir de l'information pertinente et accessible aux consommateurs. Nous remercions nos commanditaires de projets dont la contribution est soulignée dans le présent rapport annuel.

L'ACARR a également participé à plusieurs autres initiatives et formulé d'autres commentaires concernant la réforme des régimes de retraite partout au Canada. Les présentations de l'ACARR sont publiées sur le site Web : [www.ACPM.com](http://www.ACPM.com). Le plan en cinq étapes de l'ACARR a été publié pour la première fois en 2010. Il est encore pertinent aujourd'hui comme plan d'action exhaustif. Cependant, en raison des nombreux changements survenus depuis 2010, nous préparons actuellement la mise à jour de ce document essentiel sur la représentation qui présentera la stratégie de représentation de l'ACARR pour l'avenir.

En plus des diverses présentations officielles, l'ACARR a établi des relations de travail efficaces avec les décideurs et les organismes de réglementation dans l'ensemble du pays. Nous favorisons le dialogue continu et fréquent avec les intervenants clés sur des questions essentielles relatives au système de revenu de retraite au Canada.

L'une des grandes forces de l'ACARR est sa portée à l'échelle nationale principalement attribuable aux conseils régionaux actifs dans tout le Canada et à son tout nouveau Conseil fédéral. Ces conseils sont des points de contact importants pour nos membres, décideurs, organismes de réglementation et autres intervenants. L'année dernière, les divers conseils ont organisé 16 événements partout au pays, auxquels plus de 1 000 membres de l'ACARR et d'autres intervenants ont participé.

Je tiens entre autres à remercier tous les bénévoles de l'ACARR, soit ceux qui font partie du Conseil d'administration, des comités nationaux et de nos divers conseils régionaux. Les bénévoles sont le rouage de notre organisme. Ils offrent leurs expertise et leurs temps pour poursuivre le grand objectif de l'ACARR, à savoir que le Canada soit doté d'un système de revenu de retraite efficace et durable.

L'engagement et l'expertise de nos nombreux bénévoles permettent à l'ACARR d'élaborer des positions de principe convaincantes et éloquentes à l'égard des réformes nécessaires à l'échelle nationale. En définitive, la clarté de nos différentes initiatives de réforme et la représentation cohérente de ces positions mènent et mèneront aux bonnes réformes, préférablement de façon harmonisée, dans plusieurs provinces et territoires du Canada.

Je voudrais également souligner le travail de tous les membres du personnel du Bureau national, qui offrent leurs services à l'ACARR avec

dévouement et efficacité. Ils exercent un leadership essentiel dans nos nombreuses initiatives, et apportent un soutien important à nos bénévoles, leur permettant de mieux tirer parti de leur temps personnel au service de l'ACARR.

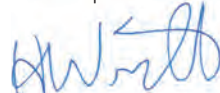
Enfin, un organisme tel que l'ACARR est composé de ses membres. Je voudrais remercier les organismes qui ont pris des engagements importants vis-à-vis l'ACARR en tant que membres exécutifs. Également, je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui, à titre de membres individuels, continuent de démontrer leur engagement envers l'ACARR. Après tout, nos membres sont notre principale ressource et, à l'ACARR, nous avons la chance d'avoir des membres vraiment estimables, c'est-à-dire les leaders du secteur du revenu de retraite dans tout le Canada. Chaque membre est en définitive le meilleur ambassadeur de l'ACARR, et je vous encourage vivement à continuer de promouvoir l'Association dans vos réseaux et collectivités afin de nous permettre de tirer encore parti de cette importante ressource, tandis que nous poursuivons notre objectif d'établir un système de revenu de retraite efficace et durable au Canada.

Le Conseil d'administration de l'ACARR est guidé par son plan stratégique triennal qui l'a bien servi. Cette année est la dernière de ce plan et nous entamerons le processus d'élaboration du prochain plan triennal.

Le présent rapport est mon dernier rapport annuel après deux années occupées et productives en tant que président du Conseil d'administration. Durant l'année, je passerai les commandes à mon successeur. Ce fut un privilège de siéger au Conseil avec un si grand nombre de professionnels dévoués et accomplis du secteur des régimes de retraite, alors que nous continuons de militer en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada. Je me réjouis de pouvoir continuer à apporter ma contribution à un autre titre.

Et maintenant, je vous souhaite une année 2016–2017 aussi occupée que riche en événements et productive!

Tout respectueusement soumis,



Hugh Wright

Président du Conseil d'administration de l'ACARR

# Conseil d'administration national 2015–16

Le Conseil d'administration de l'ACARR est composé de douze membres, dont deux administrateurs représentant chacune des régions suivantes du pays : la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador).



**HUGH WRIGHT**  
Président du Conseil d'administration  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Associé  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.



**MICHEL JALBERT**  
Vice-président  
Montréal (Québec)  
Premier vice-président, développement des affaires et partenariat avec la clientèle  
Addenda Capital  
(Vice-président depuis juin 2016)



**ROSS DUNLOP**  
Secrétaire  
Winnipeg (Manitoba)  
Associé  
Ellement Consulting

## DON IRELAND



Don Ireland a été le vice-président de l'ACARR de septembre 2015 jusqu'à son décès inattendu en mars 2016.





**CHRISTOPHER BROWN**, administrateur  
Edmonton (Alberta)  
Président et chef de la direction  
Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.



**KENNETH BURNS**, administrateur  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
Associé  
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.



**DEREK DOBSON**, administrateur  
Toronto (Ontario)  
Chef de la direction  
Régime de retraite des CAAT



**CAROLE FIELD**, administratrice  
Calgary (Alberta)  
Vice-présidente des  
Ressources humaines  
ATCO



**ROSALIND GILBERT**,  
administratrice  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
Partenaire associée  
Aon Hewitt



**PIERRE LAVIGNE**, administrateur  
Montréal (Québec)



**ANN MACKRILL**, administratrice  
Regina (Saskatchewan)  
Directrice exécutive  
Régimes de retraite  
Public Employees Benefits Agency



**ELEANOR MARSHALL**,  
administratrice  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
Vice-présidente, Régimes de retraite  
et avantages sociaux, Bell Canada



**PETER SHENA**, administrateur  
Toronto (Ontario)  
Vice-président directeur et chef des  
services de retraite, Commission du Régime  
de retraite des fonctionnaires de l'Ontario



# Comités du Conseil

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par le Conseil d'administration et le Comité de politiques nationales.

### **HUGH WRIGHT, président**

McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### **CHRIS BROWN**

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

### **JAY MANN**

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

### **SUSAN NICKERSON**

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### **MICHEL ST-GERMAIN**

Mercer

### **BRYAN HOCKING, chef de la direction (membre d'office)**

ACARR

## COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes, et revoit les politiques financières de l'Association.

### **ELEANOR MARSHALL, présidente**

Bell Canada

### **CHRIS BROWN**

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

### **ANN MACKRILL**

Public Employees Benefits Agency

### **PIERRE LAVIGNE**

### **HUGH WRIGHT, président du Conseil d'administration (membre d'office)**

McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### **BRYAN HOCKING, chef de la direction (membre d'office)**

ACARR



## COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Le Comité de gouvernance et des candidatures se penche sur les questions de gouvernance et fait des recommandations au Conseil en la matière, notamment en ce qui concerne la délégation de pouvoir, l'évaluation de l'efficacité du Conseil et les politiques de gouvernance du Conseil. Il fait également des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des divers comités et conseils de l'ACARR.

**ROSS DUNLOP, président**  
Ellement Consulting

**ROSALIND GILBERT**  
Aon Hewitt

**KEN BURNS**  
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**PETER SHENA**  
Commission du Régime de retraite des fonctionnaires  
de l'Ontario

**HUGH WRIGHT, président du Conseil d'administration  
(membre d'office)**  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BRYAN HOCKING, chef de la direction  
(membre d'office)**  
ACARR

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur l'établissement et l'évaluation des objectifs de rendement annuel du chef de la direction. De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR, ainsi que de présenter des recommandations quant aux modifications à apporter.

**MICHEL JALBERT, président**  
Addenda Capital

**DEREK DOBSON**  
Régime de retraite des CAAT

**CAROLE FIELD**  
ATCO

**HUGH WRIGHT, président du Conseil d'administration  
(membre d'office)**  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BRYAN HOCKING, chef de la direction  
(membre d'office)**  
ACARR



# Représentation

Depuis 40 ans, nous sommes le principal organisme représentant le secteur des régimes de retraite au Canada. Grâce à l'aide de bénévoles dévoués qui sont des experts dans leurs domaines respectifs, nous évaluons et commentons les projets de loi portant sur les questions liées aux régimes de retraite et au revenu de retraite, aux échelons fédéral et provincial.

De concert avec son Comité de politiques nationales, l'ACARR prépare des mémoires et les présente directement au gouvernement, aux commissions de travail ou aux groupes de travail qui recueillent des commentaires avant d'apporter des modifications à la législation. L'ACARR rédige également des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis qu'elle publie ensuite à l'intention des membres du secteur du revenu de retraite, des gouvernements et du grand public.

## GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

### Lettres de commentaires

- » Ministre des Finances – Accord multilatéral sur les régimes de pension agréés collectifs
- » Ministre des Finances – Intégration proposée des employeurs sous réglementation fédérale au RRPO



## GOUVERNEMENT PROVINCIAL

### Lettres de commentaires

- » Première ministre de l'Ontario – Recommandation de reporter la mise en place du RRPO

### Réponses à la consultation

#### Ministre des Finances de l'Ontario

- » Consultation en conception sur le RRPO
- » Consultation sur la transformation du régime public de l'Ontario (régimes de retraite à employeur unique [RREU] → régimes de retraite conjoints [RRC])
- » Proposition de modification au Règlement 909 en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario concernant les périodes de suspension des cotisations, le gain actuariel et la bonification des prestations
- » Consultation sur l'examen du mandat de la CSFO, du TSF et de la SOAD (phases 1 et 2)
- » Modification au Règlement 909 de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario concernant les Comités consultatifs sur les régimes de retraite

#### Commission des services financiers de l'Ontario

- » Politiques et procédures de placement pour les régimes à cotisations déterminées régis par les participants
- » Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

#### Conseil du Trésor et Finances de la Nouvelle-Écosse

- » Projet de règlement sur les régimes de pension agréés collectifs

#### Ministre des Finances du Québec

- » Projet de loi n° 57 : Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées

## AUTRES ACTIVITÉS

- » ACOR – Réponse à l'ACOR au sujet du plan stratégique 2016–2019
- » Diverses rencontres avec le ministère des Finances du Canada, le BSIF et la Régie des Rentes (Québec)
- » Rencontres régionales avec les responsables de la réglementation provinciaux dans tout le pays



# Comités nationaux

## COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le Comité de politiques nationales (CPN) est composé de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada. Il est chargé de suivre et de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur la santé et la croissance du système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR.

**SUSAN NICKERSON**, présidente  
Torys S.E.N.C.R.L/s.r.l.

**MICHEL ST-GERMAIN**, vice-président  
Mercer

## COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL 2015

(Kelowna, Colombie-Britannique, du 15 au 17 septembre 2015)

Le Comité de planification du congrès national est constitué de membres bénévoles provenant du plus grand nombre possible de régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

**DAN MORRISON**, président  
Willis Towers Watson

**ANDREA PERRY**, vice-présidente  
Clientèle privée Assante

## COMITÉ D'ENGAGEMENT DES MEMBRES EXÉCUTIFS (CEME)

Le Comité d'engagement des membres exécutifs est composé de représentants de divers secteurs des régimes de retraite. Travaillant de concert avec les membres du Conseil d'administration de l'ACARR ainsi qu'avec les présidents des comités nationaux et des conseils régionaux, son mandat général consiste à accroître le nombre de membres exécutifs pour aider l'ACARR dans ses efforts continus de représentation.

**MATTHEW ROTENBERG**, président  
Manuvie

**AL KIEL**, vice-président  
Morneau Shepell

## COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le Comité d'initiatives stratégiques est composé de membres qui ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et qui peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Au cours de l'exercice 2015–2016, ce comité a mis sur pied le site Web de l'ACARR sur la littératie en matière de retraite.

**JOHN CAPPELLETTI**, président  
Régime de retraite des CAAT

**ANDREA BOCTOR**, vice-présidente  
Stikeman Elliot S.E.N.C.R.L/s.r.l.

**REMARQUE** : Conformément au règlement, le président du Conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités et conseils nationaux.

# Rapport du Comité de vérification et des finances

## POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2016

Les faits saillants des états financiers sont les suivants :

1. Au 31 janvier 2016, l'actif net s'établissait à 553 896 \$ par rapport à 571 048 \$ à la même période de l'exercice précédent.
2. L'Association a enregistré un déficit d'exploitation de 20 454 \$.
3. Les revenus se sont élevés à 1 219 508 \$ comparativement à 1 104 580 \$ à l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à une augmentation des revenus tirés du Programme d'adhésion individuelle, du Programme d'adhésion exécutive et du congrès national.
4. Les frais ont totalisé 1 239 962 \$ comparativement à 1 171 594 \$ à l'exercice précédent.
5. À la fin de l'exercice, l'ACARR détenait 496 113 \$ en placements (y compris les intérêts). Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations des revenus et des dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable.

## MEMBRES DU COMITÉ

**ELEANOR MARSHALL**, présidente  
Bell Canada

**CHRIS BROWN**  
Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

**ANN MACKRILL**  
Public Employees Benefits Agency

**PIERRE LAVIGNE**

**HUGH WRIGHT**, président du Conseil d'administration  
(membre d'office)  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BRYAN HOCKING**, chef de la direction  
(membre d'office)  
ACARR



**REMARQUE :** Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2015-2016 peuvent être consultés à l'adresse [www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com) dans la rubrique « Section des membres ».

# Conseil national

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre aux conseils de l'ACARR une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun.

Composition du Conseil national :

**PRÉSIDENT** du Conseil d'administration de l'ACARR  
**CHEF DE LA DIRECTION DE L'ACARR**  
**PRÉSIDENTE**, Comité de politiques nationales  
**PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT** des conseils régionaux  
**PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT** du Conseil fédéral

## MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

**HUGH WRIGHT**, président du Conseil d'administration  
(membre d'office)  
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BRYAN HOCKING**, chef de la direction  
(membre d'office)  
ACARR

**SUSAN NICKERSON**, présidente du Comité de politiques nationales  
Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.







## Conseil régional de l'Atlantique

**ANDREA PERRY**, présidente  
Clientèle privée Assante

**TODD SAULNIER**, vice-président  
Mercer (Canada) limitée

## Conseil régional du Québec

**PAUL MICHAUD**, président  
Bombardier

**VINCENT MORIN**, vice-président  
Rio Tinto

## Conseil régional de l'Ontario

**JIM CLARK**, président  
Dunhelm Consulting

**DEBBIE GALLAGHER**, vice-présidente  
Morneau Shepell

## Conseil régional des Prairies

**JOHN HALLETT**, président  
Public Employees Benefits Agency (PEBA)

**TIM MCGORMAN**, vice-président  
Aon Hewitt

## Conseil régional de l'Alberta

**SEAN MAXWELL**, président  
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BOB PITMAN**, vice-président  
Nexen Energy ULC

## Conseil régional de la Colombie-Britannique

**JAIME OMICHINSKI**, président  
Willis Towers Watson

**DERRICK JOHNSTONE**, vice-président  
IWA-Forest Industry Pension Plan

## Conseil fédéral

**FRANÇOIS DAIGNAULT**, président  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

# Conseils régionaux

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS  
PAR LES CONSEILS  
RÉGIONAUX EN 2015-2016

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique). Les conseils régionaux organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR. Les présidents des conseils régionaux siègent au CPN et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

## Conseil régional de la Colombie-Britannique

**« Pension Plan Governance and Risk Management: Best Practices in the New Era »**

La nouvelle loi Pension Benefits Standards Act et son effet sur les promoteurs et les administrateurs de régimes de retraite, ainsi que les fournisseurs de services de la Colombie-Britannique.

**Participation :**

**Abraham Koomson** – Financial Institutions

Commission de la Colombie-Britannique

**Kenneth Burns** – Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Roy Stuart** – Aon Hewitt

**« Ready, Set, Go: Getting our Act in Gear »**

Événement de réseautage et présentation d'information sur la législation régissant les régimes de retraite récemment adoptée en Colombie-Britannique.

**Participation :**

**Hugh Wright**, président du Conseil d'administration de l'ACARR – McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Scott Sweatman** – associé, Dentons Canada S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Michael Peters** – surintendant adjoint, Régimes de retraite, Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique

## Conseil régional de l'Alberta

**« Managing Through Turbulent Times: Perspectives on Pension Governance and Investment Strategies »**

Une présentation interactive donnée par des consultants en placements et en gouvernance qui discutent des pratiques exemplaires pour guider les régimes de retraite dans le contexte actuel de faibles prix des produits de base et d'incertitude politique.

**Participation :**

**Dave Makarchuk** – associé, Mercer

**Don Figol** – conseiller principal, Towers Watson

## Conseil régional des Prairies

**« DC Plans – What You Don't Know Can Hurt You »**

Point de vue d'un fournisseur de services et expérience d'un promoteur de régime de retraite relativement aux problèmes actuels de leurs régimes et à la façon dont ils sont traités.

**Participation :**

**David Devine** – chargé de comptes principal, Great-West, compagnie d'assurance-vie

**Bill Turnbull** – directeur général, CSS Pension Plan (en Saskatchewan seulement)

**Barbara Hanchard** – directrice, bureau des régimes de retraite, Université du Manitoba (au Manitoba seulement)

**« Financial Literacy and Your Pension Plan Members »**

Jane Rooney, chef du développement de la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, a présenté la stratégie en matière de littératie financière du Canada lors d'un atelier interactif au cours duquel des expériences vécues de participants à des régimes ont aussi été présentées.

**Participation :**

**Jane Rooney** – chef du développement de la littératie financière du Canada, Agence de la consommation en matière financière du Canada

**James Ralko** – Eckler Ltd.

## Conseil régional de l'Ontario

**Événement social et de réseautage de l'ACARR**

**Participation :**

**Janet Ecker** – présidente et chef de la direction, Toronto Financial Services Alliance

**Jim Clark** – président, Dunhelm Consulting

**Susan Nickerson** – Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Tournoi de golf annuel**

Cette activité annuelle de réseautage professionnel s'est déroulée au club de golf Blue Springs en 2015.

### « *The ABC's of ESG: Environmental, Social and Governance Factors in Pension Plan Investing* »

Un examen des changements qui seront apportés aux exigences réglementaires relatives aux régimes de retraite en Ontario, changements qui poussent les administrateurs de régimes à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les placements faits par les régimes.

#### **Participation :**

**Stephanie J. Kalinowski** – associée, Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Hugh Kerr** – vice-président et avocat principal, Financière Sun Life

**Andrew Sweeney** – vice-président, Phillips, Hager & North

### « *SIPPs for DC – will you be ready?* »

Les répercussions juridiques surprenantes et l'incidence importante sur la gouvernance des régimes à cotisations déterminées attribuables à une nouvelle exigence de déposer un énoncé des politiques et des procédures de placement et à des directives de la CSFO concernant les régimes à cotisations déterminées régis par les participants.

#### **Participation :**

**Michelle Loder** – associée, Solutions CD, Morneau Shepell

**Ross Gascho** – associé, Fasken Martineau

## Conseil régional du Québec

### « *Le décaissement : pistes de réflexion et propositions* »

Un examen des meilleures méthodes et des meilleurs outils pour la gestion des régimes, particulièrement durant la phase de décaissement des participants au régime.

#### **Participation :**

**Jerome Couture** – conseiller principal, Actuariat et investissement, Rio Tinto

**François Daignault** – directeur, Régimes de retraite, CN

**Alain Poirier** – président, Le comité de retraite RRFS-FTQ

### **Activité de réseautage de l'ACARR au Québec**

#### **Participation :**

**Luc Godbout** – membre, Commission D'Amours; président, Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

### « *Position de l'ACARR sur le projet de loi n° 57* »

Une discussion de groupe sur les avantages et les inconvénients du projet de loi no 57, une loi visant à modifier les régimes à prestations déterminées et à éliminer la capitalisation du déficit de solvabilité.

#### **Participation :**

**Membres du conseil régional du Québec**

## Conseil régional de l'Atlantique

### « *Pension Plan Design 2.0: Repositioning pension plan designs in response to realities facing our plans* »

Un bref aperçu des mesures temporaires d'allègement et une présentation des comptes de réserve de solvabilité, des nouveaux types d'instruments d'épargne-retraite tels que les régimes de retraite conjoints et les régimes à prestations cibles (y compris le modèle de régime à risques partagés du Nouveau-Brunswick) et du Régime de retraite proposé de la province de l'Ontario.

#### **Participation :**

**Lee Crowell** – directeur, Administration des régimes de retraite, Université de Dalhousie

**Kerry Deveau** – directrice des Ressources humaines, Acadia University

**Bill Moore, chef de la Police adjoint** – vice-président du comité de retraite, Halifax Regional Municipality Pension Plan

**Steven Wolff** – chef de la direction, Nova Scotia Pension Services Corporation

**Kiersten Amos** – McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### « *Strategic Evolution of Communications for Pension Plan Members* »

Une séance diversifiée qui aborde le sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de communication pour les régimes de retraite.

#### **Participation :**

**Tracy Abel** – vice-présidente principale, Services aux participants, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

**Angela Mazzerole** – surintendante des régimes de retraite, Nouveau-Brunswick

**Larry Jamieson** – directeur général, New Brunswick Teachers Association; président, conseil de fiduciaires du régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick

**Troy Mann** – sous-ministre adjoint, Division des pensions et avantages sociaux des employés, Nouveau-Brunswick

**Marc-Antoine Morin** – chef d'équipe principal, Manuvie

### **Activité de réseautage régionale**

#### **Participation :**

**Hugh Wright**, président du Conseil d'administration de l'ACARR – McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Susan Nickerson**, présidente, Comité de politiques nationales de l'ACARR – Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

# Activités supplémentaires

## PROGRAMME DE WEBINAIRE

### « An Update on 2015 Trends in the Canadian Pension Risk Transfer Market »

Renseignements sur le contrat d'assurance longévité de 5 G\$ où intervient le régime de retraite à prestations déterminées de BCE Inc. et la Financière Sun Life.

#### Participation :

**Heather Wolfe** – directrice générale, Relations avec la clientèle, Solutions prestations déterminées, Financière Sun Life

**Hugh Kerr** – vice-président et avocat principal, Financière Sun Life

## SITE WEB DE L'ACARR SUR LA LITTÉRATIE EN MATIÈRE DE RETRAITE

(<http://retirementliteracy.acpm.com/>)

En soutien à l'initiative fédérale en matière de littératie financière et en collaboration avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le site Web de l'ACARR sur la littératie en matière de retraite a été lancé en janvier 2016. Il contient quatre sections de type foire aux questions qui portent sur les programmes gouvernementaux, les régimes d'épargne-retraite en milieu de travail, les régimes d'épargne individuels et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. De plus, si le visiteur du site Web désire en savoir plus, il peut consulter d'autres sources de renseignements.

À l'avenir, l'ACARR tirera profit de ces renseignements et en fera la promotion auprès des intervenants du secteur du revenu de retraite et du grand public. L'initiative d'accroissement des connaissances en matière de retraite de l'ACARR a été possible grâce à la générosité des commanditaires du projet que voici :





## L'OBSERVATEUR

(<http://acpm.com/ACPM/The-Observer/Current-issue.aspx>)

Ce bulletin électronique à l'intention du secteur du revenu de retraite était en phase d'élaboration active durant l'exercice 2015-2016, puis il a été lancé durant l'exercice 2016-2017. Cette publication spéciale, qui intéressera les promoteurs et les administrateurs de régimes de retraite ainsi que les fournisseurs de services, sera publiée deux fois par année et le prochain numéro est prévu pour l'automne 2016.

Merci aux annonceurs qui ont rendu *L'Observateur* possible.

## TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI

Ce programme offre aux employeurs, aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels qualifiés de haut niveau du secteur des régimes de retraite et du revenu de retraite. Visitez le site Web de l'ACARR pour de plus amples renseignements.

## PROGRAMME DE PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Ce programme est un outil promotionnel permettant aux entreprises d'envoyer un message personnalisé à des spécialistes du revenu de retraite partout dans le pays. La liste de diffusion est constituée d'environ 5 000 personnes et comprend notamment des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et aussi des fournisseurs de services apparentés.



# Adhésion

---

Les membres de l'ACARR fournissent l'expérience et les conseils qui soutiennent nos initiatives de représentation en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada. Nous sommes déterminés à parvenir à un système de revenu de retraite novateur et souple au Canada, qui demeurera l'un des meilleurs au monde.

---

## Parmi les membres de l'ACARR, on compte :

- Promoteurs de régimes, administrateurs de régimes et fiduciaires de caisses de retraite; cabinets d'actuares, sociétés d'experts-conseils et cabinets comptables; cabinets d'avocats et sociétés de placement; dépositaires et responsables des registres; organisations syndicales; professionnels des ressources humaines; ministères et organismes de réglementation connexes; associations professionnelles et sectorielles.
- » Principal organisme représentant le secteur des régimes de retraite au Canada
  - » Expertise et représentation nationales et régionales
  - » Événements offrant des séances d'information de haut niveau et la participation de spécialistes du secteur
  - » Réponses aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dans de nombreux domaines, notamment :
    - La capitalisation des régimes à prestations déterminées
    - Les régimes à prestations ciblées
    - Les régimes de pension agréés collectifs
    - Les régimes de retraite publics obligatoires
    - La littératie financière
    - La conversion des régimes
    - Et bien d'autres sujets importants de portée nationale et provinciale

## AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- » **CONTACT**, le bulletin électronique mensuel qui vous informe des changements
- » Renseignements privilégiés dans la « Section des membres » du site Web de l'ACARR
- » Renseignements importants sur les changements les plus récents concernant le revenu de retraite
- » Possibilités de réseautage avec des collègues hauts dirigeants
- » Admissibilité aux conseils régionaux et aux comités nationaux de l'ACARR
- » Droits de vote et de nomination à l'assemblée générale annuelle de l'ACARR
- » Réductions :
  - Sur les frais d'inscription au Congrès national de l'ACARR, principal événement du secteur du revenu de retraite
  - Sur les frais d'inscription aux activités des conseils régionaux, portant sur des sujets opportuns et pertinents traités par des conférenciers avertis
  - Sur les frais de publication dans le Tableau d'offres d'emploi à l'intention des employeurs et des chercheurs d'emploi
  - Sur les tarifs des programmes spéciaux – publipostage électronique, webinaires, littératie en matière de retraite, *L'Observateur*



## TYPES D'ADHÉSION ET COÛT

	TYPE	DESCRIPTION	COÛT
Adhésion individuelle générale	INDIVIDUEL	Personne qui travaille actuellement dans le secteur du revenu de retraite	575 \$/année
	RETRAITÉ	Personne qui ne travaille plus dans le secteur du revenu de retraite à quelque titre que ce soit	75 \$/année
	ÉTUDIANT	Étudiant à temps plein désirant devenir membre de l'ACARR	gratuit
Adhésion pour promoteurs de régimes	FRAIS D'ADHÉSION POUR PROMOTEURS DE RÉGIMES – PARTICULIERS	4 membres ou moins	495 \$/année
	FRAIS D'ADHÉSION DE GROUPE POUR PROMOTEURS DE RÉGIMES	5 à 9 membres	445 \$ par membre/année
	FRAIS D'ADHÉSION DE GROUPE POUR PROMOTEURS DE RÉGIMES	10 membres ou plus	395 \$ par membre/année
Adhésion exécutive	NIVEAU LEADERSHIP	Quatre membres titulaires d'une adhésion gratuite et réductions substantielles sur les frais d'inscription aux programmes et aux activités	10 000 \$/année
	NIVEAU SOUTIEN	Deux membres titulaires d'une adhésion gratuite et réductions substantielles sur les frais d'inscription aux programmes et aux activités	5 000 \$/année

# Prix de reconnaissance pour bénévolat

Depuis 1976, l'ACARR a évolué jusqu'à devenir le principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite au Canada. Le dévouement, l'engagement et l'expérience de nos bénévoles ont été, et continuent d'être, essentiels à la réussite de l'Association.

Chaque année depuis 2009, le Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel honore une personne afin de souligner sa remarquable contribution. En 2014, le Prix du secteur de l'ACARR a été créé pour souligner les efforts d'une personne ayant été une source d'inspiration afin de favoriser l'adoption de changements fondamentaux dans le secteur du revenu de retraite canadien.


## Lauréats du Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel

<b>2015</b> SCOTT PERKIN			
<b>2014</b>  Étienne Brodeur (ex æquo)	<b>2014</b>  Bill Turnbull (ex æquo)	<b>2013</b>  Paul Litner	<b>2012</b>  Claude Reny
<b>2011</b>  Rosalind Gilbert	<b>2010</b>  Becky J. West	<b>2009</b>  Andrew Harrison	

## Prix du secteur de l'ACARR

<b>2014</b> EMILIAN GROCH	
------------------------------	--

## Prix du conseil régional de l'ACARR

<b>2015</b> ROSS DUNLOP	
----------------------------	---



# Membres exécutifs

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs pour leur généreux soutien au cours de l'exercice **2015–2016**.

## NIVEAU LEADERSHIP



## NIVEAU SOUTIEN



**REMARQUE :** Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

# Commanditaires du Congrès National de 2015

Kelowna (Colombie-Britannique)

Du 15 au 17 septembre 2015

## DIAMANT



## Émeraude



## RUBIS



## Saphir



## Jade



## Opale



## Topaze



# Bureau National

## ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE

1255 rue Bay, bureau 304  
Toronto (Ontario) M5R 2A9  
Tél. : 416-964-1260  
Télé. : 416-964-0567  
Courriel : info@acpm.com



**BRYAN HOCKING**  
Chef de la direction

Tél. : 416-964-1260 poste 225  
Courriel : bryan.hocking@acpm.com



**RIC MARRERO**  
Directeur, Marketing,  
communications et adhésion

Tél. : 416-964-1260 poste 223  
Courriel : ric.marrero@acpm.com



**JUDY LEI**  
Gestionnaire de l'administration

Tél. : 416-964-1260 poste 224  
Courriel : judy.lei@acpm.com



**MARIE BORDELEAU**  
Planificatrice d'événements

Tél. : 416-964-1260 poste 501  
Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

Les coordonnées des personnes-ressources ne doivent pas être utilisées pour envoyer des courriels commerciaux non sollicités.



ACPM | ACARR  
1976 - 2016

*Au service du secteur du revenu  
de retraite depuis 40 ans.*

[www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com)